

Inspection pédagogique régionale Mathématiques

Liberté Égalité Fraternité

Affaire suivie par:

Sophia Aymerich
Fabrice Bonicel
Damien Delwarde
Fabrice Destruhaut
Geneviève Dupraz
Ludovic Legry
Cyril Molléra

IA-IPR de mathématiques

ipr.maths@ac-montpellier.fr Tel. 04 67 91 47 10 Rectorat de Montpellier 31 rue de l'Université, CS 39004 34064 Montpellier Cedex 2 Montpellier, le 19/09/2025

Les IA-IPR de mathématiques

à

Mesdames et messieurs les enseignants de mathématiques

s/c

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne rentrée et espérons que cette nouvelle année scolaire sera sereine et enrichissante. Nous avons une pensée pour les nouveaux collègues qui prennent leur tout premier poste et nous souhaitons également la bienvenue à celles et ceux d'entre vous qui rejoignent au 1^{er} septembre l'académie de Montpellier.

L'équipe des IA-IPR de mathématiques est composée de sept inspectrices et inspecteurs et notre répartition des réseaux pédagogiques territoriaux est disponible en annexe. Notre champ d'intervention reste cependant académique et nous serons toutes et tous conduits à intervenir au-delà de cette répartition. Si vous souhaitez nous contacter, nous vous recommandons d'écrire à l'inspecteur en charge de votre réseau. En cas de doute, vous pouvez également nous écrire sur l'adresse générique <u>ipr.maths@ac-montpellier.fr</u>.

Vous trouverez en annexe de cette lettre quelques points institutionnels et quelques informations complémentaires :

- les évaluations nationales, en particulier les tests spécifiques Automatismes ou Résolution de problèmes;
- le nouveau programme de cycle 3, notamment celui de 6e, complété par des exemples de mises en œuvre ;
- les nouvelles modalités de l'épreuve de mathématiques et de l'attribution du DNB;
- l'épreuve anticipée de mathématiques (EAM) en fin de classe de 1^{re} et, notamment, la liste des automatismes de 2^{de} et 1^{re} évaluables à l'examen;
- la note de service relative au projet d'évaluation en lycée général et technologique ;
- les informations de rentrée sur les BTS;
- la formation continue : le PAF, les certifications professionnelles et le plan *Filles et maths* ;
- le dispositif EducFi;
- quelques liens académiques concernant l'enseignement des mathématiques.

Nous tenons en cette rentrée à vous adresser nos remerciements pour votre engagement constant et nous vous souhaitons une excellente année scolaire 2025-2026.

Les IA-IPR de mathématiques

Annexes

• La répartition des réseaux pédagogiques territoriaux

Sophia Aymerich: <u>sophia.aymerich@ac-montpellier.fr</u> (Haute Vallée, Lézignan Centr'Aude, Littoral, Béziers, Agde, Lunel)

Fabrice Bonicel : fabrice Bonicel : fabrice.bonicel@ac-montpellier.fr

(Mathieu, Cévennes gardoises, Gard rhodanien, Les trois rochers, Les ponts du Gard)

 $\label{lem:delwarde} Damien\ Delwarde: \underline{damien.delwarde@ac-montpellier.fr} \\ (Bédarieux,\ Lodève,\ Sète,\ La\ romanité,\ Florac,\ Marvejols,\ Mende)$

Fabrice Destruhaut: fabrice.destruhaut@ac-montpellier.fr (Lauragais, Carcassonne, Perpignan, Nîmes-petite Camargue, Pays Viganais)

 $Genevi\`eve\ Dupraz: \underline{genevieve.dupraz@ac\text{-}montpellier.fr}$

(Albères Vallespir, Perpignan sud littoral, Roussillon Fenouillèdes, Béziers, Pézenas)

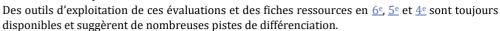
Ludovic Legry: <u>ludovic.legry@ac-montpellier.fr</u>

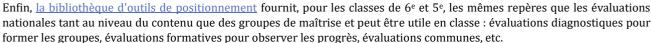
(Fabrègues, Pierre Vives)

Cyril Molléra: cyril.mollera@ac-montpellier.fr

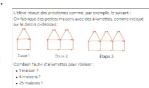
(Montpellier littoral, Canigo)

• Les évaluations nationales sont obligatoires en 6e, 5e, 4e et 2de. Elles se déroulent jusqu'au 26 septembre ou 03 octobre pour la 5e et comportent toujours des tests spécifiques dont les contenus se trouvent sur Éduscol (Automatismes 6e, 5e, 4e, 2de / Résolution de problèmes 6e, 4e). Sitôt les évaluations terminées, les établissements disposeront des réponses individuelles des élèves à chaque question de ces tests spécifiques, compilées par niveau dans une feuille de tableur à télécharger. Cet outil peut se révéler très utile pour identifier des difficultés et construire des remédiations adaptées.





• Les nouveaux programmes de CM1, CM2 et 6e sont publiés sur Eduscol. Ils rentrent en application pour le CM1 et la 6e à cette rentrée; les programmes de CM2 entreront en vigueur à la rentrée scolaire 2026. Des exemples pour la mise en œuvre des programmes proposent des pistes pédagogiques et didactiques associées aux objectifs d'apprentissage.



DE POSITIONNEMENT DE DÉBUT DE SECON

L'épreuve de mathématiques du DNB est modifiée dès la session 2026.

<u>Le BO du 4 septembre 2025</u> précise : « Le sujet est constitué d'exercices qui doivent pouvoir être traités par le candidat indépendamment les uns des autres. L'épreuve est notée sur 20. Les points attribués à chaque exercice sont indiqués dans le sujet. La calculatrice n'est autorisée que sur la partie 2.

Partie 1-Automatismes (6 points - 20 minutes):

Les élèves réalisent cette partie sans calculatrice. Elle évalue la maîtrise des automatismes au cycle 4.

Partie 2 – Raisonnement et résolution de problèmes (14 points - 1 heure et 40 minutes) :

Certains exercices peuvent inclure des situations issues de la vie courante ou d'autres disciplines. Ils peuvent adopter toutes les modalités possibles.

L'évaluation doit prendre en compte la clarté et la précision des raisonnements ainsi que, plus largement, la qualité de la rédaction qui sera évaluée sur 2 points. »

Par ailleurs, en vertu de l'arrêté du 10 avril 2025, le contrôle continu compte désormais pour 40% de la note finale au brevet et il est constitué à l'aide des moyennes annuelles de 3e de toutes les disciplines au même coefficient.

 L'épreuve anticipée de mathématiques au baccalauréat porte, dès 2026, sur le programme de l'enseignement de mathématiques en vigueur préparé par le candidat.

La première partie de l'épreuve, notée sur 6 points, évalue la maîtrise des automatismes mathématiques à l'aide d'un QCM; pour l'année 2025-2026, <u>les automatismes communs évaluables</u> (2^{de} et 1^{re}) sont précisés dans la <u>note de service du 10-6-2025</u>. Les exercices ne seront pas identiques sur chacun des trois profils d'épreuves (série générale, avec ou sans enseignement de spécialité, et série technologique). Ce sont uniquement les contenus de la liste d'automatismes qui sont communs aux trois profils d'élèves.

La deuxième partie, notée sur 14 points, comporte deux à trois exercices indépendants les uns des autres permettant d'évaluer les connaissances et compétences mobilisées dans l'activité mathématique.

Epreuve anticipée de mathématiques – Sujet 0 Voie générale : candidats \underline{n} suivant \underline{n} renseignement de spécialité de mathématiques. Durée : 2 heures. L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé. 7. Dans un repére du plan, on considére la droite D de coefficient directeur -0.1, passant par le point 1(0, 2). On note B le point de la droite D dont l'abscisse est égale à 1. L'ordonnée du point B est égale à :

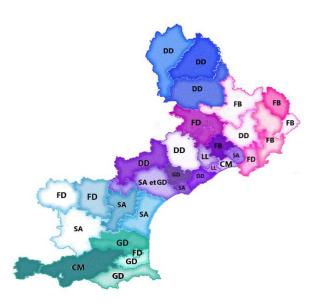
a) 3 b) 3,9 c) 4,1 d) 5

8. La forme développée de (x-3)(x+2) est :

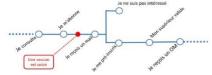
a) x^2-5x+6 b) x^2-x+6 c) x^2-x-6 d) x^2-5x-6 9. Le volume B d'un cône de hauteur B et de rayon B est B

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé pour l'ensemble de l'épreuve. **Sept « sujets 0 »** sont <u>téléchargeables sur Éduscol</u>.

Un projet d'évaluation existe dans chaque lycée général et technologique ; le B0 du 28 août 2025 vient préciser les nouveaux contours du projet d'évaluation et organiser le contrôle continu des candidats dits « scolaires » pour le baccalauréat.



- Comme précisé dans la <u>lettre de rentrée BTS 2025 de l'IGESR</u>, dans chaque académie les IA-IPR de mathématiques assurent le suivi de toutes les STS comportant des mathématiques. Ils veillent notamment à la qualité et au bon déroulement des **situations d'évaluation en CCF**. Afin de vous accompagner, nous vous solliciterons pour nous faire remonter pour avis les sujets de CCF1 et CCF2 que vous envisagerez de proposer. Par ailleurs, dans l'objectif de suivre l'évolution des enseignements dans ces sections, des visites d'accompagnement pourront être réalisées au sein de vos classes cette année scolaire.
- Le Programme Académique de Formation (PAF) est disponible sur la page de l'École académique de la formation continue (EAFC). Il est possible de s'abonner tout au long de l'année aux formations à candidature individuelle dont la liste figure sur la page dédiée aux mathématiques.



- Les inscriptions au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (**CAPPEI**) et à la certification complémentaire **DNL** sont ouvertes du 17 septembre au 17 octobre 2025 sur Cyclades. L'ensemble des informations est disponible dans une rubrique <u>Déroulement de carrière</u> sur Accolad.
- L'École a un rôle central à jouer pour promouvoir l'égalité et garantir à chaque élève la liberté de choisir son avenir.
 Le plan « Filles et maths » prévoit que chaque enseignant soit sensibilisé aux stéréotypes de genre, afin de comprendre les inégalités d'orientation entre filles et garçons en sciences, d'identifier les stéréotypes et obstacles potentiels à la fois dans et hors du cadre scolaire, d'envisager les actions concrètes à mettre en œuvre au quotidien et d'initier une dynamique collective au sein de l'école ou de

l'établissement.



De nombreuses ressources sont disponibles sur Eduscol comme <u>la charte pour l'égalité Filles-Garçons</u>, le <u>rapport de l'IGESR-IGF</u> « Filles et mathématiques : lutter contre les stéréotypes, ouvrir le champ des possibles », <u>la publication de la DEPP</u> « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur, édition 2025 » et le parcours <u>m@gistère</u> dédié.

- L'Educfi ne nécessite pas de compétences professionnelles spécifiques : tous les professeurs et personnels peuvent s'engager dans cette éducation. Des ressources d'accompagnement et un parcours d'autoformation sont mis à disposition des équipes éducatives : ils permettent une prise en charge et une préparation de la passation du passeport, simples, souples, adaptables et nécessitant peu de matériel. Ce passeport s'adresse à tous les élèves de 4e, aux élèves de SEGPA et aux élèves de 3e prépa-métiers, et est ouvert aux élèves de la voie professionnelle à titre expérimental.
- quelques indications sur les ressources à fournir sont précisées sur le portail pédagogique académique. Il sera intéressant de consulter également le guide publié sur le site du ministère et de remplir avec soin le document de référence afin de vous aider dans la préparation de l'entretien.

 Les pages de mathématiques du portail académique pédagogique compilent les nombreuses ressources de nos cercles d'études. Vous y trouverez également des éléments sur les mathématiques et les stéréotypes sexués et sur les laboratoires de mathématiques. Ces pages regroupent aussi les lettres d'information de l'inspection : leur lecture donne l'occasion de se tenir à jour sur les informations institutionnelles et de se réinterroger sur de nombreuses focales comme les automatismes, les concours mathématiques ou encore la résolution de problèmes.

Pour celles et ceux d'entre vous qui sont concernés par un rendez-vous de carrière cette année,



Quelques concours	Dates des épreuves
<u>Championnat FFJM</u>	Quart de finale libre : à partir du 1er octobre 2025
<u>Concours Castor</u>	Du 9 novembre au 20 décembre 2025
Concours Alkindi	Premier tour du lundi 8 décembre au vendredi 23 janvier
Semaine des mathématiques, Thème : « Égalités »	Du 14 au 25 mars 2026
La course aux nombres	Pendant la semaine des mathématiques
Concours Kangourou	19 mars 2026
Concours Eloquensciences	Mars 2026
Mathématiques sans Frontières	3 et 5 mars 2026
Bulles au carré — "Maths et océans"	13 mars 2026
Olympiades 1 ^{re}	18 mars 2026
Olympiades 4e	24 mars 2026
Nuit du Code	Mai 2026 – date académique à venir

 $Les \ concours \ pr\'esents \ dans \ l'acad\'emie \ feront \ \'egalement \ l'objet \ d'informations \ dans \ les \ prochaines \ lettres \ de \ l'inspection.$

